

# CAMPUS

## Pour le voyageur régulier

- ⊙ 1<sup>e</sup> classe
- ⊙ 2<sup>e</sup> classe
- ⊙ 5 trajets aller et 5 trajets retour
- ⊙ Validité de 49 jours

### OÙ L'UTILISER ?

La carte Campus te permet d'effectuer 10 trajets\* simples (5 allers et 5 retours) entre 2 gares\* ou points d'arrêt\* belges (points frontière\* inclus) qui relient une gare au choix à ton établissement scolaire ou ton lieu de stage ou inversement.

Si tu te rends à l'école (ou si tu suis un stage) à l'étranger, ta Carte Campus sera valable jusqu'au point frontière et pas au-delà. Inversement, si ton école se trouve en Belgique, mais que tu séjournes à l'étranger, ta Carte Campus sera émise à partir du point frontière belge jusqu'à la gare de ton école.

### POUR QUI ?

Pour tous les étudiants de moins de 26 ans qui effectuent la navette:

- soit :  
de/vers leur établissement scolaire ou lieu de stage (y compris pour les doctorants, étudiants dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou en stage),
- soit :  
de/vers les établissements agréés « IFAPME » (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises), « ESPACE FORMATION PME » (Bruxelles) et « Centrum voor volwassenonderwijs SYNTRA Vlaanderen » afin d'y suivre une formation d'insertion professionnelle.

### Attention !

Pour pouvoir bénéficier d'un Campus, tu ne peux pas percevoir de revenus professionnels ou de remplacement, ni d'allocation du FOREM, d'ACTIRIS ou du VDAB ou être établi pour ton propre compte. Les jeunes qui suivent une formation dans l'enseignement pour adultes ou une formation (obligatoire ou non) du VDAB, ACTIRIS ou FOREM, sont également exclus.

Par contre, si tu effectues un job d'étudiant, ton salaire ne sera pas considéré comme un revenu professionnel. Toutefois, pour les déplacements de ton job, tu seras en possession d'un autre titre de transport que d'un Campus.

### SUR QUEL SUPPORT ?

Ta Carte Campus est un abonnement papier composé d'une carte plastifiée et d'un billet de validation (voir également fiche 'Support papier').

### OÙ L'ACHETER ?

#### Où puis-je obtenir une nouvelle Carte Campus ?

Tu peux obtenir une nouvelle Carte Campus au guichet uniquement. Munis-toi d'une pièce d'identité\* valable.

Tu peux acheter ton premier abonnement maximum 31 jours à l'avance.

Si tu as 18 ans ou plus, une attestation scolaire valable est également requise. Pour cela, deux possibilités:

- soit tu complètes tes données sur cette [attestation scolaire](#) (modèle SNCB) et tu la fais signer par la direction de ton école.
- soit ton école te fournit sa propre attestation scolaire (digitale ou non) confirmant que tu es bien inscrit pour une période donnée. Dans ce cas, l'attestation scolaire (modèle SNCB) doit également être signée pour indiquer que tu ne disposes d'aucun revenu.

\*voir [Lexique](#)



**Remarques :**

- tu peux aussi demander une Carte Campus pour te rendre à ton lieu de stage. Si tu as 18 ans ou plus, tu as également besoin d'une attestation valable de ton établissement scolaire. Cette attestation, signée par la direction de ton école, mentionnera l'adresse de ton lieu de stage.
- Si ton attestation scolaire mentionne uniquement l'année académique (p.ex. 2016 – 2017), elle est valable jusqu'au 31/08 inclus. Une nouvelle carte plastifiée pourra donc être émise au guichet jusqu'au 31/08 inclus. Passé cette date, tu auras besoin d'une attestation pour la nouvelle année scolaire.  
Si ton attestation spécifie des dates précises de début et de fin d'année académique (p.ex. 14/09/2016 - 13/09/2017), elle est valable jusqu' à la date de fin mentionnée. Une nouvelle carte plastifiée pourra être émise au guichet jusqu'au 13/09/2017 (dans l'exemple donné). Passé cette date, tu auras besoin d'une attestation pour la nouvelle année scolaire.
- Si ta Carte Campus est (partiellement) payée par un tiers, remets au guichet une attestation tiers-payant, remplie et signée par le tiers.

**Prolonger ta Carte Campus:**

Tu peux prolonger ta Carte Campus :

- en gare\* : aux automates ou aux guichets : maximum 31 jours à l'avance
- via le site internet [sncb.be](http://sncb.be) (via ton compte 'My SNCB') : entre 31 et 10 jours à l'avance. Le billet de validation te sera envoyé par courrier.

La période de validité du billet de validation peut commencer à n'importe quelle date. Le chevauchement de 2 validations ou une interruption entre 2 périodes de validité est autorisé.

Lors de ton achat, tu recevras toujours une preuve de paiement reprenant les caractéristiques de ton titre de transport que nous te recommandons de conserver. Toutefois, cette preuve ne vaut pas titre de transport.

**Attention !** Si tu as 18 ans ou plus, lorsque la partie plastifiée de ta carte est expirée, tu as besoin d'une nouvelle attestation scolaire. Dans ce cas, présente-toi au guichet et remet la nouvelle attestation pour la confection d'une nouvelle carte plastifiée.

En cas de Convention Tiers Payant, présente au guichet ton attestation scolaire ainsi qu'une nouvelle Attestation tiers payant.

**COMMENT L'UTILISER ?**

- Ta Carte Campus n'est pas valable sans la carte plastifiée ni le billet de validation, tous deux en cours de validité lors de ton voyage.
- Durant la période de validité de la carte plastifiée de ta Carte Campus, tu peux acheter autant de billets de validation que tu le souhaites.
- Ta Carte Campus est valable pour 10 trajets\* pré-imprimés numérotés de 1 à 5 (5 allers et 5 retours) sur le trajet\* et la classe choisies endéans une période de 49 jours calendrier (à partir du premier jour de validité). Tu choisis librement la date de début de validité de chaque billet de validation.
- Dès réception de ton billet de validation, plie-le en trois selon les lignes indiquées et insère le billet dans la pochette prévue à cet effet. Ne le coupe pas selon les pointillés.
- Avant d'embarquer dans le train, complète chronologiquement par destination, et suivant l'ordre numérique une ligne de ton billet de validation, de la façon suivante :
  - Le jour de la semaine (en toutes lettres) ;
  - La date du voyage : en 6 chiffres (JJ/MM/AA).

Les inscriptions non conformes, les ratures, les surcharges, les traces d'effacement, de gommage ou autres, rendent la ligne non valable et sont considérées comme irrégularités.

- Chaque ligne non remplie, ne pourra plus être utilisée si la ligne suivante est déjà complétée.
- Tu t'es trompé ? Remplis une nouvelle ligne.

\*voir [Lexique](#)



- Tu peux rejoindre ta destination par l'itinéraire le plus court en kilomètres ou par un itinéraire alternatif\*.
- Tu ne peux pas t'éloigner de ta gare de départ pour y repasser ensuite ou dépasser ta gare de destination pour y revenir sans être en possession d'un titre de transport qui couvre ce(s) trajet(s).
- Si ta gare de départ ou de destination est Brussels Airport-Zaventem, (voir « Dois-je payer un supplément? » ci-dessous), ta Carte Campus comprend le droit de passage aux portiques d'accès de l'aéroport. Présente le code-barres de ton billet de validation au lecteur pour l'ouverture des portiques à l'aéroport.
- Si ta gare de départ et/ou de destination fait partie d'une Zone\*, tu peux circuler de façon illimitée à l'intérieur de la zone\* sans en sortir, à la date que tu as inscrit sur ton billet de validation.
- La Carte Campus ne peut pas être émise au départ et à destination d'une gare\* ou d'un point d'arrêt\* appartenant à la même zone\*.
- Tu peux voyager jusqu'à l'interruption de nuit\* du service des trains.

### A QUEL PRIX ?

- Le prix de ta Carte est basé sur l'itinéraire le plus court en kilomètres entre ta gare\* de départ et de destination.
- La distance minimale tarifée\* est de 3 km ; la distance maximale tarifée\* est de 150 km par trajet.
- Le prix varie **en fonction de** la classe choisie.
- Pour l'émission de de la carte plastifiée, un droit de confection est perçu (voir 'Tarifs').

### DÉTERIORATION, PERTE OU VOL DE LA CARTE CAMPUS ?

Voir fiche « Support papier ».

### ET LE REMBOURSEMENT ?

- Le remboursement de ta Carte Campus est effectué au guichet d'une gare de ton choix. Le remboursement avec effet rétroactif n'est pas accepté, sauf en cas de maladie avec sortie interdite (certificat médical nécessaire). Dans ce cas, la demande doit être transmise au Service clientèle de la SNCB :

SNCB Marketing & Sales  
Service clientèle  
10-14 Bureau B-MS.1432  
Porte de Hal 40  
1060 Bruxelles

- Le billet de validation de ta Carte Campus est remboursé intégralement :
  - jusqu'à la veille de la date de début de validité de celui-ci lorsque vous l'avez acquis à l'avance ;
  - ou le jour même, endéans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat à un automate ou au guichet.
- Un billet de validation de ta Carte Campus en cours de validité n'est jamais remboursable.
- Une carte Campus acquise sur présentation d'un bon de compensation ou d'un bon d'échange ne donne lieu à aucun remboursement.
- En cas de changement dans le service des trains, tu n'as droit ni à un remboursement ni à une indemnisation.
- Si tu disposes d'une Carte Campus en 1<sup>e</sup> classe ou d'un « surclassement »\*, en cas d'absence d'une voiture de 1<sup>e</sup> classe ou de voiture déclassée, tu as droit à un remboursement. Demande une attestation à l'accompagnateur de train et, dans les 14 jours calendrier, date du voyage incluse, transmets ta demande au Service clientèle. Le remboursement est calculé par trajet simple (pour le trajet de votre abonnement) en divisant la différence de prix des deux classes de votre abonnement, par 10. En ce qui concerne le billet « surclassement », le remboursement sera en fonction de la distance réellement parcourue en 2<sup>e</sup> classe.

\*voir [Lexique](#)



- En cas d'erreur dans la détermination du prix, le trop-perçu doit t'être remboursé par la SNCB, le moins-perçu est à verser à la SNCB, et ce avec effet rétroactif d'un an.
- Les modalités de remboursement ainsi que les frais administratifs\* et tarifs\* sont ceux en vigueur à la date de l'achat de la validation.
- Le remboursement doit être demandé par toi-même ou une personne mandatée. Dans les deux cas, la personne qui introduira la demande devra s'identifier à l'aide d'une pièce d'identité\* valable, directement consultable par le personnel habilité de la SNCB.
- Les cartes de 10 surclassements\* complètement inutilisées sont remboursables intégralement le jour même dans les 30 minutes à partir de l'heure d'achat. Passé ce délai, ces cartes ne sont plus remboursables. Les cartes partiellement utilisées ne sont jamais remboursables.

### PUIS-JE CHANGER LE TRAJET, LA CLASSE OU LE TYPE DE MON ABONNEMENT ?

- Tu ne peux pas modifier le trajet mentionné sur ta carte plastifiée et ton billet de validation. Pour effectuer un autre trajet, achète un nouvel abonnement et un billet de validation correspondant.
- Si ton abonnement était émis après le 1 décembre 2009, choisis la classe à l'achat de chaque billet de validation.

### COMMENT PASSER DE 2<sup>ÈME</sup> EN 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE ?

- Tu es déjà en possession d'une Carte Campus avec un billet de validation valable en 2<sup>e</sup> classe.
- Si tu veux voyager en 1<sup>e</sup> classe de façon permanente, achète un billet de validation de 1<sup>e</sup> classe.
- Pour accéder ponctuellement à la 1<sup>e</sup> classe, achète un billet de « surclassement\* » simple ou aller-retour à l'un des canaux de vente (automate, guichet, sur [sncb.be](http://sncb.be), dans le train au Tarif à Bord\*). Le prix est calculé en effectuant la différence :
  - en semaine : entre les prix des 2 classes du Tarif Standard\* pour le trajet que tu effectues réellement en 1<sup>e</sup> classe.
  - le week-end et les jours fériés : entre les prix des 2 classes du Tarif 50%\* pour le trajet que tu effectues réellement en 1<sup>e</sup> classe.

Le prix de ce surclassement\* est égal ou supérieur au prix minimum du billet de 1<sup>e</sup> classe.

- Vous pouvez également acheter, au guichet ou à l'automate, des cartes de 10 surclassements\* au Tarif Standard\* pour un même trajet\*.

### DOIS-JE PAYER UN SUPPLEMENT ?

- Si ta gare de départ ou de destination est Brussels Airport - Zaventem, tu ne paies pas le « Supplément Redevance Diabolo\* ». Pour accéder à l'aéroport, présente le code-barres sur le billet de validation au lecteur pour l'ouverture des portiques.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare où tu effectues une correspondance, le « Supplément Redevance Diabolo\* » n'est pas dû.
- Si Brussels Airport – Zaventem est une gare\* sur ton itinéraire le plus court en kilomètres et que tu y effectues une interruption\* de voyage, procure-toi un billet « Redevance Diabolo\* » pour accéder à l'aéroport.
- Si tu utilises ta Carte Campus dans le train à grande vitesse « ICE » sur le trajet entre Bruxelles-Midi et Liège-Guillemins ou vice versa, procure-toi un supplément séparé. Pour plus d'infos sur l'achat, voir [www.b-europe.be](http://www.b-europe.be). Les conditions spécifiques déterminées par le transporteur gérant de ces trains sont d'application (voir [www.bahn.com](http://www.bahn.com)).



## QUE PERMET MA CARTE CAMPUS ?

- **PUIS-JE FAIRE UNE HALTE DURANT MON VOYAGE ?**

Oui. Tu peux interrompre\* ton voyage dans n'importe quelle gare située sur l'itinéraire le plus court en kilomètres.

- **PUIS-JE CHANGER DE DESTINATION LORS DU VOYAGE ?**

Oui. Le changement est autorisé sur l'itinéraire le plus court en kilomètres entre ta gare de départ et de destination. Dans ce cas, tu achètes à l'un de nos canaux de vente un titre de transport couvrant la distance entre la gare faisant partie de cet itinéraire et votre nouvelle destination. Si tu l'achètes à bord du train, il est majoré du « Supplément Tarif à Bord\* »

- **PUIS-JE UTILISER 2 TITRES DE TRANSPORT CONSÉCUTIFS ?**

Oui. Un autre titre de transport peut être utilisé pour effectuer un trajet avant ou après celui de ta Carte Campus. Si un 2e titre de transport est utilisé avant ou après un 1er titre de transport, ceux-ci sont considérés comme un seul titre de transport et les facilités de l'itinéraire alternatif\* sont d'application. Tu présentes toujours tes deux titres de transport pour le contrôle dans le train.

- **D'AUTRES AVANTAGES ?**

Tu peux bénéficier d'un tarif avantageux aux parkings gérés par [B-Parking](#).

Si une Convention Tiers-payant a été signée avec la SNCB, tu ne paies pas la totalité du prix ta Carte Campus. En effet, une partie ou la totalité du prix de ta Carte Campus est prise en charge par le Tiers payant.

Si tu as 12 ans ou plus et moins de 26 ans, muni de ta Carte Campus valable, jusqu'à 4 enfants de moins de 12 ans peuvent t'accompagner gratuitement.

